
**Information et documentation —
Numéro international normalisé des
publications en série (ISSN)**

*Information and documentation — International standard serial
number (ISSN)*

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO 3297:2022

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/cbdd0cd2-2e47-4975-b68a-9e4305a9d44a/iso-3297-2022>



iTeh STANDARD PREVIEW (standards.iteh.ai)

ISO 3297:2022

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/cbdd0cd2-2e47-4975-b68a-9e4305a9d44a/iso-3297-2022>



DOCUMENT PROTÉGÉ PAR COPYRIGHT

© ISO 2022

Tous droits réservés. Sauf prescription différente ou nécessité dans le contexte de sa mise en œuvre, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie, ou la diffusion sur l'internet ou sur un intranet, sans autorisation écrite préalable. Une autorisation peut être demandée à l'ISO à l'adresse ci-après ou au comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office
Case postale 401 • Ch. de Blandonnet 8
CH-1214 Vernier, Genève
Tél.: +41 22 749 01 11
E-mail: copyright@iso.org
Web: www.iso.org

Publié en Suisse

Sommaire

Page

Avant-propos	iv
Introduction	v
1 Domaine d'application	1
2 Références normatives	1
3 Termes et définitions	1
3.1 Métadonnées	2
3.2 Parties prenantes	2
3.3 Ressources identifiées	3
3.4 Identifiants et localisateurs	4
4 Structure de l'ISSN et de l'ISSN de regroupement	5
5 Attribution de l'ISSN — Principes	6
6 Établissement du titre clé et du titre clé abrégé	7
7 Regroupements de ressources continues identifiés par un ISSN de regroupement	7
8 Affichage de l'ISSN^[17] et de l'ISSN de regroupement	8
9 Lisibilité électronique d'un ISSN	10
10 Métadonnées de l'ISSN	12
11 Administration du réseau ISSN	12
Annexe A (normative) Caractère de contrôle de l'ISSN	13
Annexe B (normative) ISSN de liaison (ISSN-L)	14
Annexe C (normative) Profil des métadonnées de l'ISSN	15
Annexe D (normative) Administration du réseau ISSN	18
Annexe E (informative) Interopérabilité de l'ISSN	20
Bibliographie	26

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (IEC) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les procédures utilisées pour élaborer le présent document et celles destinées à sa mise à jour sont décrites dans les Directives ISO/IEC, Partie 1. Il convient, en particulier, de prendre note des différents critères d'approbation requis pour les différents types de documents ISO. Le présent document a été rédigé conformément aux règles de rédaction données dans les Directives ISO/IEC, Partie 2 (voir www.iso.org/directives).

L'attention est attirée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. L'ISO ne saurait être tenue pour responsable de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et averti de leur existence. Les détails concernant les références aux droits de propriété intellectuelle ou autres droits analogues identifiés lors de l'élaboration du document sont indiqués dans l'Introduction et/ou dans la liste des déclarations de brevets reçues par l'ISO (voir www.iso.org/brevets).

Les appellations commerciales éventuellement mentionnées dans le présent document sont données pour information, par souci de commodité, à l'intention des utilisateurs et ne sauraient constituer un engagement.

Pour une explication de la nature volontaire des normes, la signification des termes et expressions spécifiques de l'ISO liés à l'évaluation de la conformité, ou pour toute information au sujet de l'adhésion de l'ISO aux principes de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) concernant les obstacles techniques au commerce (OTC), voir www.iso.org/avant-propos.

Le présent document a été élaboré par le comité technique ISO/TC 46, *Information et documentation*, sous-comité SC 9, *Identification et description*.

Cette septième édition annule et remplace la sixième édition (ISO 3297:2020), dont elle constitue une révision mineure. Les modifications sont les suivantes:

- en 3.4.6, «Universal Resource Identifier» a été corrigé en «Uniform Resource Identifier»;
- en 8.3, les exemples donnés, y compris les ISBN, ont été corrigés;
- en 8.6, la référence erronée à 8.3 a été corrigée en 8.2;
- en E.4.1.1, les ISSN ont été corrigés.

Il convient que l'utilisateur adresse tout retour d'information ou toute question concernant le présent document à l'organisme national de normalisation de son pays. Une liste exhaustive desdits organismes se trouve à l'adresse www.iso.org/fr/members.html.

Introduction

Le besoin d'un code d'identification bref, unique et univoque pour les publications en série et les autres ressources continues a fait l'objet d'une reconnaissance internationale. L'échange d'informations entre les bibliographiethèques, les services de fourniture de résumés et les autres utilisateurs de contenu, les fournisseurs de systèmes logiciels, les distributeurs et d'autres intermédiaires, les éditeurs et les autres producteurs de contenu, justifie la nécessité de recourir à un code normalisé. La communication entre les différents organismes dépasse les frontières nationales et requiert par conséquent un code international qui soit numérique, puisque la plupart des producteurs et des utilisateurs de publications en série n'utilisent pas un alphabet unique. En réponse à ces besoins, le Numéro international normalisé des publications en série (ISSN) a été conçu comme le code d'identification des publications en série. L'ISSN est un identifiant opaque dont le code ne doit pas permettre de déduire une signification quelconque.

Le Système international de données sur les publications en série (ISDS, International Serials Data System), organisation intergouvernementale établie dans le cadre du programme UNISIST/UNESCO, a été désigné pour mettre en place et gérer l'attribution des ISSN. En 1993, l'ISDS est devenu le réseau ISSN, organisation intergouvernementale composée de l'autorité d'enregistrement de l'ISO 3297 et des agences d'enregistrement de l'ISO 3297 auxquelles un certain nombre de services d'enregistrement ont été délégués, y compris l'attribution de numéros ISSN.

Les trois premières éditions du présent document s'appliquaient uniquement aux publications en série. Toutefois, une nouvelle classe de ressources, les «ressources continues», a été définie en 2002 par la communauté des bibliographiethèques pour englober de nouveaux types de ressources, telles que les bases de données à mise à jour. Le domaine d'application de la quatrième édition a été étendu aux publications en série et autres ressources continues. La cinquième édition a éliminé de la norme toute référence au modèle économique. En réponse aux demandes du secteur, la présente sixième édition prévoit la possibilité de regrouper et d'identifier des ressources continues en relation au sein de nouveaux types de regroupements. En outre, le présent document s'enrichit de nouveaux éléments de métadonnées pour permettre la communication de caractéristiques supplémentaires propres à une ressource. <https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/cbdd0cd2-2e47-4975-b68a-9e4305a9d44a/iso-3297-2022>

Information et documentation — Numéro international normalisé des publications en série (ISSN)

1 Domaine d'application

Le présent document définit et encourage l'emploi d'un code normalisé (ISSN), destiné à l'identification unique des publications en série et des autres ressources continues.

Chaque Numéro international normalisé des publications en série (ISSN) est l'identifiant unique d'une publication en série ou d'une autre ressource continue sur un support déterminé, que celui-ci soit imprimé ou électronique.

Le présent document permet aussi de regrouper des ressources continues en relation au sein de regroupements identifiés par un ISSN précédé d'un préfixe distinct tel que défini dans le présent document.

L'ISSN s'applique aux publications en série et autres ressources continues, quel que soit le modèle économique ou les modes de distribution (gratuité, accès libre ou par abonnement, etc.) et indépendamment du fait que la publication soit morte, en cours ou à paraître dans un avenir prévisible. Les ressources continues comprennent, quel que soit leur support de production (imprimé ou électronique):

- les publications en série telles que les journaux, les revues, les périodiques, les magazines, les actes de congrès, les collections de monographies sans fin de parution programmée, les rapports annuels ou autres rapports périodiques; et
- les ressources intégratrices qui font l'objet de mises à jour permanentes telles que les publications à feuillets mobiles, et les sites Web, blogues, dépôts institutionnels, répertoires et bases de données à mise à jour.

Les monographies, les enregistrements sonores et visuels, les publications de musique notée, les œuvres textuelles et les œuvres musicales ont leur propre identifiant normalisé et ne sont donc pas explicitement visés par le présent document. Ces documents peuvent porter un ISSN en complément de leur identifiant dédié lorsqu'ils font partie d'une publication en série ou d'une ressource continue.

NOTE Le présent document ne contient pas de recommandations pour sa mise en pratique.

2 Références normatives

Le présent document ne contient aucune référence normative.

3 Termes et définitions

Pour les besoins du présent document, les termes et définitions suivants s'appliquent.

L'ISO et l'IEC tiennent à jour des bases de données terminologiques destinées à être utilisées en normalisation, consultables aux adresses suivantes:

- ISO Online browsing platform: disponible à l'adresse <https://www.iso.org/obp>
- IEC Electropedia: disponible à l'adresse <https://www.electropedia.org/>

3.1 Métadonnées

3.1.1

titre clé abrégé

titre établi par le réseau ISSN où chaque mot significatif du titre clé est remplacé par l'abréviation correspondante dans la Liste d'abréviations de mots de titres gérée par l'autorité d'enregistrement de l'ISO 3297 dans le cadre de l'ISO 4

Note 1 à l'article: Voir la Référence [2] pour accéder à la Liste d'abréviations de mots de titres.

Note 2 à l'article: Les abréviations sont basées sur la norme ISO 4[3].

3.1.2

métadonnées de l'ISSN

données descriptives dont l'enregistrement fait partie du processus d'attribution d'ISSN et qui apportent les éléments permettant d'identifier la ressource continue et de la distinguer d'autres ressources continues

Note 1 à l'article: Elles sont, si besoin, mises à jour par le réseau ISSN.

3.1.3

Registre de l'ISSN

base de données d'enregistrement officielle gérée par l'autorité d'enregistrement de l'ISO 3297 qui contient les enregistrements de tous les ISSN déjà attribués et des métadonnées qui leur sont associées

Note 1 à l'article: La base de données est mise à disposition sur le portail de l'ISSN.

3.1.4

titre clé

nom unique d'une ressource continue, établi par le réseau ISSN et inséparablement lié à son ISSN

Note 1 à l'article: Le titre clé peut être identique au titre propre de la ressource (voir 3.1.5); ou, dans un but d'unicité, être construit en ajoutant, à la suite du titre propre et entre parenthèses, des éléments d'identification et/ou de qualification tels que le nom de la collectivité éditrice, le lieu de publication, une mention d'édition, etc.

3.1.5

titre propre

nom principal d'une ressource continue tel qu'il se présente sur la page de titre ou l'équivalent de la page de titre ou une autre partie prescrite de la ressource continue

3.2 Parties prenantes

3.2.1

déclarant

personne ou organisation qui a sollicité un ISSN pour identifier une ressource continue sous l'égide de et selon les règles spécifiées par l'autorité d'enregistrement

3.2.2

Internet Assigned Numbers Authority

IANA

société privée à but non lucratif qui supervise à l'échelle internationale l'attribution d'adresses IP, l'attribution des numéros de systèmes autonomes, la gestion de la zone racine dans le système de noms de domaines (DNS), les types de supports et autres symboles et numéros Internet liés au protocole Internet

3.2.3**Internet Engineering Task Force
IETF**

organisation promouvant des normes ouvertes qui élabore et promeut des normes Internet d'adoption volontaire, y compris les normes qui composent la suite de protocoles Internet (TCP/IP)

Note 1 à l'article: L'Internet Engineering Task Force (IETF) émet des Requests for Comments (RFC) qui sont des documents formels rédigés par des comités et ensuite examinés par des parties intéressées.

3.2.4**réseau ISSN**

association intergouvernementale composée de l'autorité d'enregistrement de l'ISO 3297 et des agences d'enregistrement de l'ISO 3297 auxquelles un certain nombre de services d'enregistrement ont été délégués, y compris l'attribution de numéros ISSN

3.2.5**éditeur**

organisation ou personne dont l'activité consiste à commander, élaborer, regrouper, valider, héberger et diffuser des informations sous forme imprimée et/ou électronique

[SOURCE: ISO 5127:2017, 3.2.3.15, modifié — Les Notes à l'article ont été omises.]

3.3 Ressources identifiées**3.3.1****ressource continue**

ressource sur tout support dont la publication se poursuit au cours du temps sans que la fin en soit prédéterminée et qui est mise à la disposition du public

[SOURCE: ISO 5127:2017, 3.4.1.05]

Note 1 à l'article: Les ressources continues comprennent les publications en série et les ressources intégratrices à mises à jour permanentes.

Note 2 à l'article: Une ressource continue électronique est une ressource disponible sur un support physique (par exemple, un disque, une clé USB) ou une ressource consultée via une connexion à un réseau de télécommunications et au moyen de connexions matérielles et logicielles (par exemple, en ligne).

Note 3 à l'article: Une ressource continue électronique dématérialisée peut être nativement numérique ou avoir été numérisée rétrospectivement.

3.3.2**édition de ressource continue**

ressource continue distincte qui partage une période de parution avec une ou plusieurs autres éditions de cette ressource, généralement sous un titre propre identique

Note 1 à l'article: Chaque édition vise un public ou une utilisation spécifiques, par exemple, des éditions linguistiques, des éditions géographiques, des éditions qui se distinguent l'une de l'autre par leur fréquence de parution.

3.3.3**ressource intégratrice**

publication dont la fin de parution est ou non programmée à l'avance, qui est augmentée ou modifiée par des mises à jour qui ne restent pas distinctes, mais qui sont intégrées à l'ensemble de la ressource et mise à disposition du public en n'importe quelle version sur support

[SOURCE: ISO 5127:2017, 3.4.1.06, modifié — L'exemple a été omis.]

Note 1 à l'article: Seules les ressources intégratrices sans fin prédéterminée (c'est-à-dire, à mises à jour permanentes) constituent des ressources continues éligibles à l'attribution d'un ISSN.

3.3.4

revue

périodique, quelle que soit sa version sur support, ayant pour objectif de diffuser des travaux de recherche originaux et des commentaires sur l'actualité de la recherche dans une discipline particulière, dans un sous-domaine disciplinaire, un champ d'étude ou un champ professionnel, publié sur une certaine durée, ou article par article, en ligne

3.3.5

version sur support

moyen utilisé pour véhiculer les informations ou le contenu

Note 1 à l'article: Le support peut être physique (par exemple, imprimé, cédérom, DVD-ROM, bandes magnétiques, clés USB) ou dématérialisé (par exemple, sites Web, bases de données en ligne, fichiers téléchargeables).

3.3.6

collection de monographies

série de livres distincts, reliés entre eux par le fait que chacun porte, outre son titre propre particulier, le titre collectif de la série

Note 1 à l'article: Le livre, pris individuellement, peut ou non porter une numérotation dans la série.

Note 2 à l'article: Les collections de monographies ne doivent pas être confondues avec les monographies multi-volumes qui sont complètes au bout de deux ouvrages ou plus ni avec des séries dont l'arrêt de parution est prévu après un nombre fini de fascicules/volumes, et qui ne sont donc pas éligibles à l'attribution d'un ISSN.

[SOURCE: ISO 5127:2017, 3.4.1.27.02]

3.3.7

périodique

publication en série qui se distingue généralement par la diversité de ses contenus et de ses contributeurs, soit à l'intérieur d'une même livraison, soit d'une livraison à l'autre

Note 1 à l'article: Chaque livraison est généralement composée de plus d'une contribution intellectuelle (article, essai, critique, note, etc.).

Note 2 à l'article: Un périodique est sans fin prédéterminée.

[SOURCE: ISO 5127:2017, 3.4.1.28.02]

3.3.8

publication en série

version d'une publication sur un support déterminé quel qu'il soit, qui paraît en fascicules ou volumes successifs, portant généralement des désignations numériques ou chronologiques, sans limite prévue dans la durée, quelle que soit la fréquence de la publication

Note 1 à l'article: Les publications limitées dans le temps (par exemple, une lettre d'actualité relative à un événement ponctuel) qui possèdent certaines caractéristiques propres aux publications en série, telles que des livraisons successives et/ou numérotées, peuvent être considérées comme des publications en série.

[SOURCE: ISO 5127:2017, 3.4.1.28.01]

3.4 Identifiants et localisateurs

3.4.1

ISSN de regroupement

ISSN attribué pour regrouper des ressources continues liées entre elles

EXEMPLE Titres disponibles en version imprimée et en version électronique, titres disponibles en plusieurs éditions linguistiques.

3.4.2**Global Trade Item Number****GTIN**

numéro unique issu d'un code normalisé international utilisé pour identifier des produits et des unités d'emballage

[SOURCE: ISO 5127:2017, 3.2.5.12 — Les Notes à l'article ont été omises.]

3.4.3**ISSN****Numéro international normalisé des publications en série**

code normalisé attribué par le réseau ISSN pour l'identification unique des publications en série et autres ressources continues dans une version sur un support défini

Note 1 à l'article: Le terme ISSN peut être utilisé pour faire référence à plus d'un ISSN.

[SOURCE: ISO 5127:2017, 3.2.5.03, modifié — Les Notes à l'article ont été modifiées.]

3.4.4**ISSN-L****ISSN de liaison**

ISSN de regroupement désigné par l'autorité d'enregistrement de l'ISO 3297 pour permettre de regrouper ou de lier les versions d'une ressource continue sur des supports distincts

3.4.5**PID****Persistent Identifier**

identifiant unique qui garantit un accès permanent à un objet numérique en décorrélant celui-ci de son emplacement physique ou de son détenteur actuel

[SOURCE: ISO 5127:2017, 3.2.5.25]

3.4.6**URI****Identifiant uniforme de ressource (Uniform Resource Identifier)**

séquence compacte de caractères qui identifie une ressource abstraite ou physique

[SOURCE: ISO 5127:2017, 3.1.9.20]

3.4.7**URN****Nom uniforme de ressource (Uniform Resource Name)**

identifiant d'une ressource, pérenne, indépendant de l'emplacement, utilisé pour la reconnaissance et l'accès aux caractéristiques de la ressource ou à la ressource elle-même

[SOURCE: ISO 5127:2017, 3.1.9.22]

4 Structure de l'ISSN et de l'ISSN de regroupement

Les caractères qui composent un ISSN, quel que soit le préfixe, sont définis en tant que points de code selon les termes de l'ISO/IEC 10646.

NOTE Les points de code indiqués ci-dessus peuvent être représentés sans ambiguïté dans tous les jeux de caractères communément en usage.

Un ISSN doit être composé de huit caractères comme indiqué ci-dessous:

Emplacement	1	2	3	4	5	6	7	8
Caractère	N	N	N	N	N	N	N	C

où:

- N est un chiffre issu des points de code de U+0030 à U+0039 (chiffres arabes de 0 à 9); et
- C est un caractère de contrôle qui est soit un chiffre issu des points de code de U+0030 à U+0039, soit la lettre X en majuscule (point de code U+0058).

Le caractère de contrôle doit être établi à partir des sept autres chiffres par un calcul utilisant le modulo 11, avec les facteurs de pondération 8 à 2, en prenant X au lieu de 10 si 10 est le caractère de contrôle, tel que calculé à l'[Annexe A](#).

EXEMPLES

22656405

14549042

Les ISSN sont susceptibles d'être utilisés dans le même contexte que des codes conçus pour d'autres usages. Par conséquent, il convient de les faire précéder du préfixe ISSN (U+0049, U+0053, U+0053, U+004E) et d'un espace (U+0020) et de les diviser en deux groupes de quatre caractères, séparés par un tiret, pour éviter toute confusion lorsqu'un ISSN est destiné à être lu par un œil humain (U+002D).

EXEMPLES

ISSN 1792-4219

ISSN 2336-1956

ISSN 0268-540X

ISSN-L 2397-1754

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

5 Attribution de l'ISSN — Principes ISO 3297:2022

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/cbdd0cd2-2e47-4975-b68a->

5.1 Un ISSN doit être attribué uniquement par un membre du réseau ISSN à la demande d'un déclarant ou dans le cadre d'un traitement interne de bibliographiethèque tel que le dépôt légal et les projets de numérisation.

5.2 Une demande d'ISSN peut être déposée auprès du réseau ISSN par n'importe quelle personne ou organisation ayant besoin d'identifier une publication en série ou quelque autre ressource continue, telle qu'un éditeur ou son représentant, une bibliographiethèque, un fournisseur de contenu, une agence de préservation.

5.3 Une demande d'ISSN doit être accompagnée d'un exemplaire de la plus ancienne livraison, ou d'un accès à cette dernière si elle porte sur une publication en série, ou d'une image ou d'un accès à l'itération en cours si elle porte sur une ressource intégratrice.

5.4 Une demande d'ISSN doit être accompagnée des métadonnées concernant la ressource continue à laquelle un ISSN doit être attribué. Il convient que les métadonnées fournies par les déclarants soient exactes et vérifiables.

5.5 Au moment de l'enregistrement par le réseau ISSN, chaque ressource continue se voit attribuer un titre clé unique qui est lié de façon permanente à son ISSN.

5.6 Il convient d'attribuer un seul ISSN à chaque version sur un support déterminé d'une ressource continue distincte.